



CHAUMONT D'ANJOU

- LEGENDE**
- - - LIMITE DE LA Z.P.P.A.U.P.
 - LIMITE DE LA COMMUNE
 - LIMITE DE LA ZONE D'EXPANSION DU BOURG DANS LA ZPPAUF
 - CHEMINEMENT PIETON
 - ZONE A PRESERVER AU TITRE DES GRANDS PAYSAGES REMARQUABLES
 - MH
 - MONUMENTS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
 - BATIMENTS OU ENSEMBLES REMARQUABLES
 - BATI ANCIEN OU INTERESSANT DU POINT DE VUE DE L'HISTOIRE OU DE L'ARCHITECTURE
 - BATI ANCIEN NOTES AU CADASTRE NAPOLEONNIEN HORS MONUMENTS PROTEGES ET BATIMENTS REMARQUABLES REPERES PAR ALLEURS
 - CONSTRUCTIONS RECENTES
 - ESPACES BOISES, GROUPEMENT D'ARBRES A CONSERVER, A PROTEGER OU A CREER
 - JARDINS OU VERGER A CONSERVER
 - GRANDES PROPRIETES AVEC LEURS PARCS
 - ZONE A DOMINANTE TROGLODYTIQUE
 - ELEMENTS DONT LA DEMOLITION OU L'AMELIORATION SONT SOUHAITEES
 - PETIT PATRIMOINE A RESTAURER ET A METTRE EN VALEUR
 - MURS A CONSERVER OU A RESTAURER
 - CLOTURES A AMELIORER
 - HAIES BOISSEES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES A PRESERVER OU A CREER
 - ABRIE ISOLE A PRESERVER
 - TROGLODITES, MAISONS OU CAVES A PROTEGER
 - PORCHES ET PILES REMARQUABLES A PROTEGER ET A RESTAURER
 - VESTIGES ARCHEOLOGIQUES
 - CONES DE VUE A PRESERVER

COMMUNES DE LUE-EN-BAUGEOIS, CHAUMONT D'ANJOU ET CORNILLE-LES-CAVES

MAINE ET LOIRE
mars 2008

Z.P.P.A.U.P.

**Plan du bourg
Chaumont d'anjou**

1/2000

Valérie LEGRAND - Architecte DPLG
50 rue DESJARDINS 49100 - ANGERS - tel:02 41 20 04 66 - fax:02 41 20 90 19